

Recherches sociographiques



Louis CÔTÉ, Benoît LÉVESQUE et Guy MORNEAU (dirs), *État stratège et participation citoyenne*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, 278 p.

Geneviève Tellier

Volume 52, Number 2, 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1005689ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1005689ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Tellier, G. (2011). Review of [Louis CÔTÉ, Benoît LÉVESQUE et Guy MORNEAU (dirs), *État stratège et participation citoyenne*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, 278 p.] *Recherches sociographiques*, 52(2), 398–399.
<https://doi.org/10.7202/1005689ar>

mouvement d'opposition à Montréal. Mills soutient que bien que la problématique de décolonisation ait influencé ces mouvements, chacun possède son propre « récit de libération ». De plus, les idéologies exprimées et les luttes amorcées au cours de cette période ne se limitent pas à Montréal ou à la province ; le mouvement international contre l'héritage colonial et la formation de mouvements de libération à l'échelle mondiale ont aussi influencé l'analyse et la perception de cette période.

L'avènement du mouvement syndical de gauche et d'organisations communautaires militantes dans les années 1960 a permis aux divers mouvements montréalais de faire des avancées politiques. Mais comme le souligne Mills, les lacunes identifiées à cette époque sont devenues de véritables obstacles aujourd'hui. Le mouvement nationaliste a bien compris que les Québécois francophones étaient un peuple colonisé, mais il n'a pas tenu compte des demandes effectuées par les Premières Nations. En termes contemporains, on dira que le Québec est une société de colons blancs dont les deux « nations fondatrices » jouent un rôle dans les relations coloniales à l'endroit des nations autochtones. En conséquence, les mouvements sociaux du Québec se sont avérés plutôt lents à répondre aux demandes des communautés autochtones, et le nationalisme qui était autrefois associé à la décolonisation s'est orienté davantage vers l'identité culturelle et linguistique et est utilisé comme stratégie électorale par le Parti Québécois (PQ). Ce faisant, les anglophones et la classe ouvrière immigrante se sont vus à la fois marginalisés et exclus de cette identité culturelle. Cette situation s'est aggravée au cours des 30 dernières années avec l'arrivée au Québec des immigrants du Sud qui adoptent l'anglais comme langue d'usage. De plus, l'auteur souligne que plusieurs des fondateurs du PQ entretenaient des liens avec les mouvements des travailleurs et communautaires. Ces relations allaient permettre à ces mouvements de se tailler une place au sein de l'État après l'élection du PQ, et souvent mener à une cooptation de ces groupes au nom de l'objectif national commun. La question de l'héritage des mouvements des années 1960 doit être approfondie et débattue, et l'ouvrage de M. Mills nous offre un point de départ des plus pertinents pour le faire.

Éric SHRAGGE

*École des affaires publiques et communautaires,
Université Concordia.
ericsh@alcor.concordia.ca*

Louis CÔTÉ, Benoît LÉVESQUE et Guy MORNEAU (dirs), *État stratège et participation citoyenne*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2009, 278 p.

Cet ouvrage réunit des textes présentés lors d'un colloque tenu à Montréal les 5 et 6 octobre 2006. Le colloque visait à susciter une réflexion sur le rôle de l'État et tout particulièrement sur les rapports entre l'État et la société civile et l'ouvrage concerne la transformation de l'État québécois en État stratège. Selon la présentation détaillée de Côté et Lévesque au début du livre, l'État québécois est devenu un *État-pompier* incapable de concevoir des projets d'avenir et de défendre

l'intérêt général (p. 12). Pour ces auteurs, la solution consiste à mettre en place un État stratège, c'est-à-dire un État « capable d'impulser des actions » afin que la société puisse relever les défis auxquels elle devra faire face (p. 59). Un État stratège qui saura s'ouvrir à la participation citoyenne, c'est-à-dire qui créera un espace délibératif et réflexif (p. 60).

Une telle transformation de l'État est-elle faisable et est-elle désirable ? Les chapitres suivants traitent de ces questions, en abordant soit le thème de la gouverne, soit celui de la production et la prestation de services. Paquin, par exemple, rappelle le succès du modèle scandinave, un modèle d'État stratège qui serait transposable au Québec, à la condition de mettre fin à l'immobilisme actuel de la société québécoise. Gow, quant à lui, affirme que la fonction publique québécoise est capable de soutenir la présence d'un État stratège. Cependant, il ne faut pas lui ôter sa mission première de service public. Par contre, des transformations quant au mode de fonctionnement des organismes publics autonomes seront nécessaires, prévient Bernier. Une mise en garde s'impose aussi à propos de l'utilisation des services décentralisés : selon Divay, ceux-ci doivent avant tout être conçus pour susciter la participation des communautés locales à l'action collective et non uniquement à la prestation de services aux individus. Mais pour y parvenir, un véritable débat social sur la gouvernance partagée devra se faire au Québec, selon Bisailon. Vaillancourt, pour sa part, incite à voir dans l'État stratège un État démocratique, partenaire inclusif de tous les acteurs de la société civile. Une vision que partage Larose : il faut mobiliser la société civile pour parvenir à une société plus prospère et plus égalitaire. Enfin, certaines contributions jettent un regard plus critique sur la présence désirable d'un État stratège. Selon Thériault, l'État stratège est un moyen et non une finalité en soi. Ce qui doit prévaloir c'est une redéfinition de la social-démocratie québécoise. Mais on surestime le caractère novateur de l'État stratège, affirme Noël : l'État québécois est déjà beaucoup plus stratège qu'on le suppose.

Que conclure ? Les textes de cet ouvrage offrent une contribution intéressante à un débat qui ne fait sans doute que commencer. Il est à espérer que d'autres analyses poursuivront la réflexion amorcée ici. Par exemple, il y aurait certainement lieu de s'interroger sur les liens entre l'État stratège et les institutions démocratiques québécoises ainsi que sur le rôle que les citoyens ordinaires pourraient être appelés à remplir au sein d'un État stratège.

Geneviève TELLIER

*École d'études politiques,
Université d'Ottawa.
genevieve.tellier@uottawa.ca*